Reims, le 19 juin 2024

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 3 juillet 2024

Chère adhérente, cher adhérent.

Je t'invite à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire
de notre Association qui se déroulera le :

Le mercredi 3 juillet 2024 à 19H30

Dans les locaux de :

La salle municipale VAUBAN

30, rue Vauban 51 100 REIMS

ORDRE DU JOUR : Modification des statuts de notre Association (article 3, 5, 7, 9 et ajout d'un article numéroté 18).
Un nouvel exemplaire des statuts sera mis sur le site afin d'en prendre connaissance et exprimer vos remarques éventuelles pour validation lors de cette AG.
Mise en place d'un règlement intérieur qui sera émargé par chaque adhérent ainsi qu'un émargement pour l'autorisation ou non d'un droit à l'image.

Ne pourront voter que les membres à jour de leur cotisation
(possible en tout début d'assemblée)

Le Président
Claude POPLIMONT

✂----------

P O U V O I R

1 seul pouvoir par personne présente à l'assemblée Générale

Monsieur/ Madame : ……

Donne pouvoir à Monsieur/Madame : …….

Membre de l'Association « Mâles de Mer » pour voter en son nom les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Fait à …… le ……..

Signature